MELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 3 Decembre 1847. No. 24.

MISSION DU LAC ABBITIBBI.

LETTRE DU R. P. LAVERLOCHERE, O. M. I.

AU R. P. LÉONARD DE LA MÊME SOCIÉTÉ.

Mon Révérend et bien cher Père,

S'il m'était donné de franchir aussi vite que la pensée l'espace immense qui me sépare de cette belle et chère France, vers laquelle tant de nations portent leurs regards et en attendent du secours, ce ne serait point du lac des Deux-Montagnes que je vous entretiendrais. Ce serait plutôt de cet auguste et délicieux sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier où dans un sentiment d'affection il me semble vous voir tous joyeux au milieu de cette nombreuse réunion de frères bien-aimés que votre zèle y a amenés. Et tout en me délassant de mes fatigues je leur ferais un long récit de ces missions dont la seule pensée fait palpiter leur jeune cœur d'espérance, comme elle fait déjà notre joie et notre couronne. Mais puisque Dieu a mis entre nous une distance que je ne puis franchir, je vais du moins essayer de remplir la tâche que je m'étais imposée en vous promettant, lors de votre départ, de vous donner quelques détails sur les missions sauvages que je viens de terminer cette année.

Bien que j'eusse, comme vous le savez, une espace de huit cents lieues à parcourir chaque printemps, pour visiter les diverses peuplades indiennes qui depuis quatre ans sont confiées à mes soins ; mes désirs néanmoins n'étaient pas satisfaits, mon esprit se portait constamment jusque sur les bords de la mer glaciale, dans cette immense Baie d'Hudson, où les Sauvages se trouvent en grand nombre et jusqu'à présent si délaissés.

Vous partagerez notre joie, mon Révérend et bien cher Père, quand vous saurez que nos vœux les plus ardents commencent à s'accomplir et qu'un rayon de la divine lumière a enfin brillé pour la première fois sur ces tributs infortunées. Vous vous unirez à nous pour en bénir le Seigneur et le prier de continuer à regarder dans sa miséricorde toutes ces peuplades qui assises encore à l'ombre de la mort semblent cependant n'attendre que le souffle de la vérité pour se lever pleines de vie.

Le fort de Moose Factory, poste important et central de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des Sauvages, faisait l'objet de tous mes désirs, c'était là que nous nous étions proposés d'arborer l'étendard de la croix. L'entreprise était difficile, déjà plusieurs Missionnaires l'avaient tentée en vain. Après avoir pris l'avis de notre bien-aimé Père Provincial, je communique mes desseins à NN. SS. l'archevêque de Québec, les évêques de Sidyme et de Martyropolis qui tous l'approuvent sans me dissimuler combien ils comptaient peu sur le succès d'une pareille entreprise.

Cependant plein de confiance en Marie et fort de la bénédiction des trois illustres prélats et de celle de notre R.P. Provincial, je quittai Québec le 8 mai, le 10 je partais de Montréal pour me rendre au lac des Deux-Montagnes où m'attendaient les hommes qui devaient conduire mon canot.

Pour la seconde fois l'aimable Père Garin devait m'accompagner dans ma course lointaine, c'était lui qui dans le besoin devait faire les frais de l'anglais. Il me devança de quelques jours pour Bytown. Le 15 nous quittions Bytown pour nous rendre à Témiskaming et le 2 juin nous pûmes y faire l'ouverture de notre mission.

Une vingtaine de chasseurs en étaient partis ce jour là même pour le fort Moose Factory.

Il y en avait cependant encore un assez bon nombre au poste qui saluèrent notre arrivée par une décharge de quarante coups de fusil. Je ne puis vous dépeindre la joie que manifestèrent nos chers néophytes en apercevant notre pavillon.

Nous n'étions pas encore débarqués que déjà ils étaient à genoux sur le rivage, implorant notre bénédiction et de joie nous ne pûmes retenir nos larmes en bénissant ces enfants chéris.

Vous le comprenez, mon Père, car vous fûtes aussi Missionnaire des Sauvages, et il n'y a que le Missionnaire qui puisse se faire une juste idée de cette joie pure que l'on éprouve en revoyant toujours pleins de foi et de piété ceux que l'on a enfantés à la grâce avec tant de peine.

Cependant dans cette foule qui nous félicitait sur notre retour mes yeux cherchaient en vain quelques-uns de ceux qui les années précédentes étaient toujours des premiers à venir saluer la *Robe noire*.

Ces chers enfants comprirent aussitôt ma pensée. Sans me donner le temps de les questionner, ils m'annoncèrent avec l'accent de la douleur, le fléau qui avait décimé leur peuplade.

La mort en avait enlevé 20 parmi lesquels on comptait 15 jeunes gens que j'avais laissés l'automne dernier tous brillants de santé. Chacun s'empressait de me raconter la mort édifiante de ceux qu'ils pleuraient : " Ils ont beaucoup souffert, les pauvres enfants, me disaient-ils, mais mourir sans voir la *Robe noire* était pour eux la plus grande affliction. Nous aussi nous étions malades ; cependant ton absence seule nous faisait craindre la mort."

La maladie n'avait pas entièrement cessé, on comptait encore un grand nombre de malades qui depuis longtemps n'avaient pu sortir de leurs cabanes, nous les vîmes se traîner sur notre passage pour nous exprimer avec un doux sourire le bonheur qu'il ressentaient de nous voir. Je passai le reste de la journée et une bonne partie de la nuit à les confesser dans leur gîte. Et tous ils me répétaient ces touchantes paroles : " Je craignais de mourir sans voir la *Robe noire* et cette pensée me causait du chagrin et je pleurais, je trouvais cependant quelque consolation à compter les *saints grains* de la prière (réciter le chapelet) mais maintenant n'importe que je meure je suis en paix. Merci au Grand-Esprit et à toi mon Père de ce que mes péchés me sont pardonnés.

Quelle est douce et édifiante la mort de nos Sauvages chrétiens, nés dans la plus profonde misère, ils ne se nourrissent que de privations ; leur cœur est sans attache pour les douceurs de la vie, aussi envisagent-ils la mort sans effroi. Pour eux surtout on peut dire que mourir est une joie. Leur trepas est un doux sommeil et ils ne s'éveillent que pour une meilleure vie.

Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, nous chantâmes la grand'messe, les malades se firent porter à la chapelle et ils semblaient oublier leurs souffrances pour ne s'occuper que de leur bonheur.

Après la messe nos néophytes se rangèrent en ordre de procession et se dirigèrent vers une croix plantée sur la colline. Ce fût là que le mot de jubilé retentit pour la première fois dans ces contrées sauvages à mesure que je leur expliquais cette insigne faveur de l'Eglise, je voyais un sentiment de joie se manifester sur leur visage, mais lorsque j'ajoutai que cette faveur pouvait s'étendre sur ceux de leurs frères qui étaient morts chrétiens et qu'ils pouvaient les faire sortir du feu *où l'on brûle en passant*, plusieurs versèrent des larmes. Hélas ! ils étaient en ce moment sur la tombe même de leurs proches qu'une mort prématurée venait de ravir à leur tendresse.

Le Sauvage sait aussi répandre des larmes sur la mort de ses parents, mais cette douleur sincère il sait la sanctifier par une résignation toute chrétienne. En voici un exemple :

J'avais, pendant la mission, inhumé un enfant de deux ans. La mère se livra d'abord à une douleur si grande qu'elle en tomba malade ; averti de son état j'y courus aussitôt et et à peine lui eus-je parlé du bonheur dont jouissait son enfant dans le ciel qu'elle y porta aussitôt un regard expressif d'espérance et d'amour. Puis voulant me communiquer ses sentiments : " Tes paroles, ô mon Père, me dit-elle à plusieurs reprises, sont comme un baume sur mon cœur. Je ne dois donc plus me plaindre..... mais mon mari qui est absent..... ah pour lui il n'aura pas la même consolation !..... il aimait tant son petit Amable !....." " Sois tranquille ma fille, lui dis-je, j'irai moi-même à la rencontre de ton mari et je me charge de lui annoncer cette nouvelle." Je le trouvai en effet à quelques journées du lieu où gisait le corps de son enfant. Dès qu'il m'aperçut il m'aborda avec cette joie respectueuse de l'Indien qui ne voit dans le Prêtre qu'un père et un ami et me demanda des nouvelles de sa famille. Lui ayant appris que son fils était mort, il montra d'abord la même tendresse et ensuite la même *résignation* que sa compagne. Il s'était détourné un instant pour pleurer. Puis devant ses camarades et en présence même des bourgeois : " Merci au Grand-Esprit et à toi mon Père, me dit-il, je suis heureux de t'avoir rencontré, puisque mon fils est avec le Grand-Esprit : je ne pleurerai plus" et de grosses larmes sillonnaient son visage, mais je dois reprendre la suite de mon récit.

Avant de descendre de la colline j'exhortais ceux de Témiskaming à entourer d'une palissade l'asile de leurs morts qui jusqu'ici avait été foulé des passants et des animaux du fort voisin.

Cet avis ne fut pas donné en vain. A mon retour au milieu d'eux, j'eus la satisfaction de voir qu'il avait été suivi ponctuellement.

On aera moins étonné de cet empressement si l'on pense quel a été de tout temps le respect religieux de ces Sauvages pour les mânes des morts. Autrefois ces tribus nomades emportaient avec elles les restes de leurs proches et leur accordaient une espèce de culte. Cette superstition a lieu encore parmi les infidèles. Quant aux chrétiens, lorsqu'en l'absence des prêtres ils perdent quelqu'un des lors, ils emportent le corps sur leurs terres de chasse afin de pouvoir plus souvent prier sur sa tombe, usage touchant et patriarchal qu'une civilisation raffinée a voulu abolir.

Notre départ subit eut affligé sensiblement ces bons Sauvages si nous ne leur avions fait comprendre la nécessité de les quitter pour évangéliser leurs frères. Alors l'un d'eux, interprète des sentiments des autres, nous adressa ces touchantes paroles : " Mon Père, autant a été vive notre joie lorsque tu as paru au milieu de nous, autant serait grande notre douleur en te voyant partir sitôt, si nous ne savions que tu ne nous quittes que pour aller éclairer nos frères encore ensevelis dans la nuit profonde de la jonglerie et que tu reviendras auprès de nous : mais que ces deux mois d'absence vont nous paraître longs et comme nous allons prier le Grand-Esprit pour ton prochain retour, adieu bénis tes enfants....." il dit et s'inclina jusqu'à terre. Les autres suivirent son exemple et comme je levais mon crucifix pour le bénir, une détonation de plus de trente coups de fusil sembla porter jusqu'au ciel nos vœux réciproques.

Après sept jours de marche nous arrivâmes au fort d'Abbitibbi. Quelle différence entre l'accueil que nous firent ces Sauvages et celui que nous en avions reçu il y a deux ans ! Alors ils fuyaient à notre approche, aujourd'hui en apercevant notre canot ils tressaillaient de joie. Nous arrivâmes par une pluie battante et tous se précipitèrent sur le rivage, quelques-uns même se jetèrent à l'eau tant est grand le désir qu'ils ont de tendre la main aux *Robes noires*.

Dès que nous eûmes mis pied à terre, je donnai mes premiers soins aux malades et pendant que je les visitais, on assemble tous ceux des chrétiens qui durant l'année s'étaient rendus coupables de quelque faute grave ; les plus anciens me les présentèrent : " Voici quelques-uns de tes enfants qui ont écouté la voix du mauvais manitou, me dirent-ils, comme nous savons, mon Père, que tu es le représentant du Grand Manitou nous venons te les dénoncer pour que tu les châties comme tu l'entendras," puis ils proclamaient ces péchés. Tandis que les vieillards parlaient, les coupables les yeux baissés attendaient en silence la pénitence que j'allais leur imposer, ils la reçurent tous avec une soumission parfaite, ne prononcèrent pas une seule parole pour se disculper et l'accomplirent ponctuellement. Une des plus rigoureuses consiste à être privé de l'entrée de la chapelle. La pénitence publique est sans contredit un des meilleurs freins que l'on puisse apposer aux désordres parmi les Indiens et déjà plus d'une fois j'ai eu lieu de reconnaître que ceux qui avaient subi ces châtiments exemplaires, mais toujours imposés avec une grande douceur, devenaient par la suite les plus dévoués aux Missionnaires.

Nous baptisâmes treize enfants et promulgâmes le jubilé au fort d'Abbittibbi et après quatre jours de station nous nous embarquâmes pour la Baie d'Hudson en la compagnie du bourgeois, de sa famille et d'une trentaine de Sauvages. De sorte que nous fûmes occupés à instruire et à entendre les confessions pendant tout le trajet. Le soir du même jour nous campâmes dans une île presqu'à l'extrémité nord du vaste lac Abbitibbi et comme le lendemain était un dimanche nous préparâmes tout pour la sainte messe que j'eus le bonheur de célébrer à minuit et demi et cependant l'aurore commençait à poindre.

(*A continuer.*)

RAPPORT

DU COMITÉ SPÉCIAL nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr. de la part du Bureau de Santé de la Cité de Montréal.

MEMBRES DU COMITÉ.

L'Hon. M. AYLWIN, *Président.*
L'Hon. M. CAYLEY,
M. CHABOT,
M. CHAUVEAU,
M. BOULTON,
M. DEWITT,
M. MURNEY,
L'Hon. M. MOFFATT, et
M. CHRISTIE.

RAPPORT.

Le Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle,—a l'honneur de faire RAPPORT :—

Que la courte durée de la Session devra empêcher l'examen de l'important sujet qui lui a été renvoyé, et, par conséquent, l'adoption des conclusions qu'il serait à propos de recommander à Votre Honorable Chambre. Les papiers qui accompagnent le présent Rapport sont les témoignages que Notre Comité a recueillis et qu'il vous prie de prendre en considération.

Le Gouvernement Exécutif a donné la plus sérieuse attention à l'administration de la Station de la Quarantaine, et Votre Comité a raison de croire que l'on fera tout ce qu'il sera possible de faire pour rencontrer toutes les exigences de l'affluence de l'émigration qui est attendue par la flotte de l'automne.

En examinant la Quarantaine établie à New-York, le Gouvernement pourrait voir la différence qui peut exister entre ce dernier établissement et celui de la Grosse Isle ; et Votre Comité espère que, durant la vacance, il sera pris des mesures pour assurer au pays les avantages de l'expérience et de l'habileté de nos voisins les Américains pour empêcher la propagation de la maladie.

Le tout néanmoins humblement soumis.

T. C. AYLWIN,
Président

MINUTES DES TÉMOIGNAGES.

13 *Juillet*, 1847.

Le Révérend M. *Moylan*, Prêtre Catholique Romain, est appelé et interrogé :—

1. Je crois que vous avez été quelque tems à la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle ?—Oui.

2. En quel tems ?—D'abord au commencement du mois de Mai dernier, et une seconde fois à la fin de Juin.

3. Qui avait la charge de la Station, la première fois que vous y êtes allé ?—Le Dr. G. M. Douglas.

4. Y avait-il quelque différence dans l'établissement entre ce qu'il était alors et ce qu'il a été en aucune autre année ? —A ma première visite j'y ai trouvé six ou sept Médecins, et à ma seconde, dix environ. Précédemment, lorsque je visitai l'Isle, le Dr. Douglais y était seul avec une personne du nom de Cullingford, ci-devant Sergent d'hôpital dans les gardes ; ce dernier est encore à la Grosse Isle.

5. A-t-il été fait quelque augmentation aux bâtisses pour la réception des émigrés, soit malades, soit en bonne santé, depuis l'année dernière ?—La première fois que je suis arrivé à l'Ile, il n'avait été préparé pour recevoir les émigrés que 300 ou 400 tentes. Pendant mon séjour sur cette Isle, il a été érigé d'autres tentes à l'extrémité opposée de l'Isle pour les émigrés en santé.

6. Combien y avait il de malades à la Grosse Isle quand vous y êtes arrivé ?—Environ 1100 sur l'Isle, et à peu près le même nombre à bord des vaisseaux, suivant ce que j'ai appris des Prêtres qu'il y avait là, MM. McGoran et Taschereau.

7. Comment les 1100 malades étaient-ils logés et traités ?—Ils étaient logés dans l'ancien hôpital, dans des tentes et des appentis d'abord destinés pour les émigrés en santé, et dans les Chapelles Catholiques et Protestantes. Ils étaient tous à l'abri mais entassés les uns sur les autres. Je ne puis pas dire combien il y avait de gardes-malades, mais je sais qu'il n'y en avait pas assez. Je sais aussi que les malades étaient très négligés :—dans une occasion, j'ai donné de l'eau moi-même à des malades qu'il y avait dans une tente, qui avaient été dix-huit heures sans aucune assistance.

8. Avez-vous fait mention de ceci au Dr. Douglas, ou à aucun autre Médecin ?—Je ne l'ai pas dit au Dr. Douglas, mais j'en ai parlé à un autre Médecin qui passait. Je ne puis me rappeler son nom.

9. Y avait-il assez de literie pour les malades et de fournitures d'hôpitaux ?—Quant à la literie, je crois qu'il y en avait suffisamment, mais on n'avait pas eu le soin de faire des planchers à certaines tentes, de manière que les lits s'imprégnaient d'eau quand il pleuvait,—les bâtisses ne fesaient point d'eau, à peu d'exceptions près.

10. Approuviez-vous la manière dont on couchait les émigrés ?—Dans les vieux appentis il y avait une double rangée de lits, au-dessus l'une de l'autre ; la rangée supérieure pouvait être à 3 ou 4 pieds au-dessus de la rangée inférieure, et les planches des lits de la rangée supérieure ne se joignant point, il s'en suivait que les ordures des malades de cette rangée tombaient sur les malades placés au-dessous d'eux, et que ceux-ci se trouvant d'ailleurs resserrés dans un espace aussi étroit, ne pouvaient point respirer un air pur. Les malades de la rangée supérieure avaient beaucoup de peine, d'un autre côté, à se mettre au lit ou à en sortir. A ma seconde visite cet inconvénient avait cessé d'exister.

11. Y avait-il suffisamment de quoi nourrir les émigrés malades et en santé ?—Je sais qu'il y avait de quoi les nourrir amplement, mais la nourriture était mal distribuée. Je connais que l'abondance de la nourriture à bord des vaisseaux a été bien *préjudiciable* aux émigrés mais il n'en a pas été ainsi à terre. Quant aux malades débarqués sur l'Isle on leur donnait cependant encore trop de nourriture et on ne leur faisait pas assez faire la diète ; de sorte que j'ai moi-même été obligé d'arracher de la viande des mains de malades à qui on en avait trop donnée dans l'état de fièvre où ils se trouvaient.

12. Observait-on suffisamment la propreté ?—Dans les bâtisses neuves et l'hopital, la propreté était assez bien observée, mais il n'en était pas ainsi dans les vieux appentis et les tentes, où on laissait s'accumuler les ordures qui y mettaient l'infection. J'ai vu dans les tentes comme dans les appentis des malades couchés des nuits entières les uns avec les autres. J'en ai vu souvent jusqu'à deux et trois dans le même lit. dans les vieux appentis c'était presque toujours le cas, et la même chose arrivait souvent dans les tentes, mais jamais à ma connaissance dans le vieil hôpital et les bâtisses neuves On permettait que les cadavres restassent des nuits entières dans les lits où se trouvaient couchés des malades. J'ai une fois moi-même observé à Orderly Smith, qu'il y avait un cadavre dans un lit où il y avait un malade, et sa réponse à mon observation fut, qu'en ces occasions on laissait les cadavres ainsi jusqu'au lendemain matin. Dans les bâtisses, les vieux appentis et les tentes, les hommes et les femmes étaient placés dans les mêmes appartemens sans égard à la différence du sèxe.

13. Se donnait-on quelque peine pour procurer aux fiévreux du breuvage ?—Dans le vieil hôpital on donnait à cet égard l'attention nécessaire ; mais ailleurs, particulièrement dans les tentes et les vieux appentis, il y avait beaucoup de négligence de ce côté là et tellement que les Prêtres se trouvaient souvent forcés de donner eux-mêmes le breuvage aux malades.

14. Est-il à votre connaissance que l'on ait fait à ce sujet des représentations à quelques autorités autres que celle à la Grosse Isle ?—Ceci n'est pas à ma connaissance, mais on a fait de semblables représentations à l'Evêque de Québec.

15. L'Evêque a-t-il fait quelques démarches en conséquence de ces représentations, pour faire connaître la chose au Gouvernement ?—Cela n'est pas à ma connaissance.

16. L'Evêque a-t-il coutume d'écouter les représentations de son Clergé, quand il considère que ces représentations méritent quelque attention ?—Oui, généralement parlant.

17. A qui, sur l'Isle, avez-vous mentionné la chose dont vous parlez ?—La première fois j'allai trouver le Révérend M. McGauran qui était le premier Chapelain, et lui parlai de la chose ; je ne sais pas s'il en a parlé lui-même au Dr. Douglas, mais moi-même et un autre Prêtre, nous trouvant en conversation avec d'autres Médecins, leur avons parlé de la chose.

18. Quel était le traitement que l'on fesait aux malades à bord des vaisseaux ?—Durant ma première visite, le nombre des malades à bord des vaisseaux était à peu près égal à celui des malades débarqués sur l'Isle, savoir : de 1100, et tous presque abandonnés des Médecins. Quelques vaisseaux, à bord desquels il y avait des malades, ont été jusqu'à quatre ou cinq jours sans avoir la visite des Médecins. Les malades à bord auraient dû avoir été débarqués sur l'Isle et placés dans des tentes dont il y avait une quantité suffisante dans le tems ; et s'il n'y avait pas eu assez d'hommes sur l'Isle pour ériger les tentes, j'étais informé par les Capitaines des vaisseaux qu'ils auraient volontiers laissé avoir leur équipage pour les ériger. Les malades auraient été mieux dans des tentes à proximité des Médecins, et n'auraient pas en outre affecté les émigrés en santé renfermés avec eux dans la cale des vaisseaux. La conséquence en était, comme je l'ai moi-même observé avec mes confrères du Clergé, que la mortalité à bord des vaisseaux était à peu près double de ce qu'elle était sur l'Isle. Les enterremens que fesaient les prêtres sur l'Isle le prouvent assez. Le système de débarquer les malades sur l'Isle n'a été mis en pleine opération qu'à la fin de Juin.

19. Y avait-il quelques-uns des vaisseaux abord desquels on pût se procurer, durant le passage, des médicamens ou les soins des Médecins ?—Non, pas à ma connaissance, mais je sais qu'il y est venu deux Médecins passagers.

20. Dites l'attention et le traitement que recevaient les passagers des Capitaines des vaisseaux et de leurs équipages ? —Je puis dire qu'en bien des cas les passagers ont été bien mal soignés.

21. Vous a-t-il paru que durant le passage on pourvoyait suffisamment aux besoins des passagers ?—Je crois que, dans biens des cas, s'il y a eu de la maladie à bord des vaisseaux elle a été causée par le manque d'attention de la part du Capitaine à tenir son vaisseau suffisamment propre et aussi par l'insuffisance de la nourriture.

22. Qu'est-ce qui vous a porté à former cette opinion ? —C'est que, généralement parlant, quand les causes ci-dessus n'ont pas existé, la maladie, lorsqu'il y en a eu, ne s'est pas montrée avec le même degré d'intensité, et l'opinion des Médecins sur l'Isle se rencontre parfaitement avec la mienne

23. Etait-ce la coutume, durant le passage, de mettre les malades à part de ceux qui étaient en santé ?—Je ne connais rien de semblable.

24. Connaissez-vous quelque cas où l'on ait permis que les cadavres demeurassent dans les lits ?—Je crois qu'on les montait généralement sur le pont.

25. Avez-vous jamais visité aucun vaisseau à son arrivée à la Grosse-Isle ; et si vous l'avez fait, dites en quel état vous l'avez trouvé ?—J'en ai visité plusieurs, et la plupart de